

INFO RAA



MARS 2026

PROJET PREMIER PRO EN RAA

Même si le projet RAA ne nous a pas encore été présenté en détails (il le sera fin du premier semestre voir sur le second semestre, cela dépend aussi de la consultation en CSE Central qui aura lieu très prochainement), nous savons déjà que nous aurons sur notre périmètres 3 types d'organisation en fonction du territoire (diffus ou non) :

• ESPACES PROS CENTRALISES :

- Un site regroupant 6 ou 7 CC Pros et un CC Privé des Pros (si potentiel de clientèle existant)
- Un espace au cœur de la zone de chalandise des Conseillers
- Un espace d'accueil et de proximité pour les clients
- Un espace Pro ouvert à tous les segments de clientèle
- Des portefeuilles pouvant être spécialisés par segment de clientèle

• ESPACES PROS INTEGRES :

- Un espace pro avec lieu physique intégré comme point de rassemblement hebdomadaire
- Des rassemblements géographiques entre les CC Pros en proximité
- Un espace Pro ouvert à tous les segments de clientèle

• ESPACES PROS DECENTRALISES :

- Un espace Pro sans lieu dédié et des CC Pro dispersés dans les agences
- Des rassemblements géographiques entre les CC Pros en proximité
- Un management Pro « hybride » dédié avec une DA PRO nomade qui gère 4 à 6 conseillers, chacun dans leur agence.

2 types de DGA :

A cible 2027, 1 DGA uniquement PRO, les autres DGA seront mixtes, comme aujourd'hui.

Il y aurait, sur notre périmètre, 27 espaces pro (7 aujourd'hui), cela nous positionne à la 5^{me} place des DDR possédant le plus d'espaces pro, LCL compte 9 DDR en intégrant les Antilles.

Tous les nouveaux postes créés seront publiés sur Myjob. Pour info, un DA avec une réelle appétence pro, qui aurait pris un dispositif il y a peu de temps, pourra postuler sur ces nouveaux postes, même s'il n'a pas 3 ans sur son poste.

Les premiers parcours de formation concerneront les prises de postes, puis, dans un second temps, les DA déjà en poste.

Nous aurons davantage d'informations à vous communiquer lorsque le projet sera présenté lors d'un CSE dédié.



Locations d'été Proposées par le CSE LCL RAA

	PRIX LE PLUS BAS AVANT SUBVENTION	PRIX LE PLUS ELEVE AVANT SUBVENTION	CAPACITE
CHORGES Hautes-Alpes	749 €	1869 €	Chalet avec 2 chambres 4/6 personnes
EMPURIABRAVA Espagne nord est	582 €	1288 €	Appartement avec 1 chambre 2/4 personnes
EMPURIABRAVA Espagne nord est	679 €	1596 €	Appartement avec 2 chambres 4/6 personnes
MORGAT Bretagne ouest	535 €	1420 €	Maisonnette duplex 6 personnes
ROQUETAS DE MAR Espagne sud	794 €	1672 €	Maison de 2 chambres 4/6 personnes
SAINT-NIC Bretagne ouest	532 €	1687 €	Mobile-home de 3 chambres 6 personnes
VOGÜE (Ardèche)	Tarif linéaire durant toute la période allant du 4 juillet au 22 août 2026 à consulter sur le site du CSE LCL RAA		Chambre 2/3 personnes



FOCUS SUR LA GES

La **GES (Garantie d'Évolution Salariale)** est une augmentation individuelle de RBA, accordée au **retour de congé maternité** ou adoption, d'un congé conventionnel ou d'allaitement, (le congé parental non rémunéré étant neutralisé) afin de ne pas pénaliser le parent dans l'évolution de sa RBA, par rapport aux autres salariés.

Depuis janvier 2020, LCL fait une distinction entre la GES de notre accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la GES légale du code du travail (L 1225-26) mais verse automatiquement la plus favorable des 2.

	GES conventionnelle LCL	GES légale
Élément pris en compte pour le calcul	<ul style="list-style-type: none"> date de fin de congé légal de maternité ou conventionnel rémunéré montant des augmentations individuelles perçues au cours des 24 mois précédant le retour de congé maternité 	<ul style="list-style-type: none"> date de fin de congé légal de maternité ou conventionnel rémunéré
Calcul du taux GES	<ul style="list-style-type: none"> par catégorie professionnelle (cadre ou technicien) taux moyen d'augmentation des salariés augmentés 	<ul style="list-style-type: none"> par catégorie professionnelle (cadre ou technicien) taux moyen d'augmentation sur l'ensemble des salariés
Taux GES à appliquer en 2025	Technicien : 4,2 % Cadre : 4,1 %	Technicien : 2,1 % Cadre : 2,2 %
Calcul effectué	RBA x taux - MSI perçues dans les 24 mois précédant le congé	RBA x taux

Votre affectation de retour doit être arrêtée et communiquée si possible 1 mois avant votre reprise d'activité, et **au plus tard 15 jours avant**.

LCL s'engage à être attentif à ses salariés et à les aider à **concilier vie professionnelle et vie privée** (article 7 de l'accord égalité professionnelle, charte de la parentalité, charte de la monoparentalité).

Vous êtes parent ou allez l'être ? Vous voulez obtenir le guide **FO LCL** de la parentalité pour connaître vos droits ?

Ou vous rencontrez des difficultés à les faire valoir ? N'hésitez pas à nous contacter !

Source : Livret Parentalité disponible sur fo-lcl.fr

POUR VOS DEPLACEMENTS PRO

Depuis 2024, lorsque vous utilisez votre véhicule personnel lors de vos déplacements professionnels, sous réserve d'avoir l'accord de votre supérieur hiérarchique pour utiliser votre véhicule, alors vous êtes couvert par la "Police auto mission".

Pour les salariés qui ont souscrit une extension de couverture pour leurs déplacements professionnels qui ne l'ont pas encore fait : pensez bien à résilier cette option.

En revanche, ne nous emballons pas, **FO LCL RAA** a essayé de joindre les numéros de téléphone dédiés, ça a donné : au choix, un numéro non attribué ou pas de réponse...

Vos élus et représentants **FO LCL** en RAA

Aurélié **ANGEVIN** Déléguée Syndicale
Référénte 06 61 56 08 99

Aude **GARIOUD** Déléguée Syndicale,
Administrative au CSE
06 23 127 137

Thierry **MATHON** Elu Cadre au CSE,
suppléant au CSEC, Rapporteur de la
Commission des Œuvres Sociales,
Commissaire CSSCT 06 11 80 09 03

Cécilia **CHARLIN** Déléguée Syndicale,
Administrative au CSE
06 66 23 29 12

Antoine **PEREIRA DA CUNHA** Elu
Technicien au CSE présent dans toutes
les commissions du CSE, Trésorier du
CSE, Réfèrent Harcèlement, Délégué
Syndical 06 52 80 47 05



Aurélié **DUBOIS** Représentante
Syndicale 06 83 35 91 85

VILLIE-MORGON ET VIZILLE : LCL BAISSÉ LE RIDEAU Et c'est -4ETP

À **Villié-Morgon**, les trois salariés sont transférés à Belleville-en-Beaujolais avec leurs portefeuilles, mais un poste de conseiller professionnel sera supprimé. Cette décision fragilise une équipe reconnue pour son expertise en viticulture.

L'accueil à Belleville suscite des inquiétudes en raison d'un effectif accru, de moins d'espaces de réception et de l'absence de moyens supplémentaires, ce qui pourrait augmenter la charge de travail et entraîner une perte de clients.

À **Vizille**, la fermeture touche trois salariés, 2 000 clients particuliers et 101 professionnels. Les reclassements prévus ne compensent pas la suppression de trois postes. L'agence d'Échirolles Jean Jaurès devra absorber un grand nombre de clients sans renfort durable, au risque de dépasser les capacités des portefeuilles et de dégrader la qualité de service.

La suppression future du poste de DAA et les conditions de travail déjà dégradées soulèvent des interrogations sur la viabilité de l'organisation, d'autant que des précédents similaires appellent à la vigilance.

Face aux risques sociaux, organisationnels, d'image, et à la suppression de 4 ETP embarquée dans le projet, **FO LCL RAA** émet un avis **défavorable** aux deux projets.

**ET AUSSI :
SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN : FO LCL RAA**



FO LCL RAA 45317
18 rue de la République 69002 LYON
04 78 92 20 15
folclraa@gmail.com

RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS À FO-LCL

twitter.com/FOLCL

[FO LCL](#)

[folclinsta](#)

[FO LCL](#)



Site fo-lcl.fr